

Migrants : " La France doit clarifier la hauteur de son engagement "

Vincent Cochetel, émissaire pour l'Agence des Nations unies chargée des réfugiés, dénonce la faiblesse des réinstallations d'exilés en Europe



Après les annonces estivales d'Emmanuel Macron, qui propose d'ouvrir une voie légale d'accès en France pour éviter la traversée de la Méditerranée, Vincent Cochetel, l'émissaire spécial pour cette zone de l'Agence des Nations unies chargée des réfugiés (UNHCR), s'impatiente de l'absence d'engagement chiffré.

Emmanuel Macron a annoncé en juillet que la France irait chercher des Africains sur les routes migratoires, avant leur arrivée en Libye, afin d'éviter qu'ils ne risquent la mort en mer. Le HCR se réjouit-il de cette initiative ?

La réinstallation n'est pas la solution au problème migratoire, mais elle fait partie de l'approche globale... Ce message, qui consiste à aller chercher des réfugiés dans les pays voisins de zones de conflits et à leur offrir un avenir, une protection, a été plus ou moins entendu lorsqu'il s'agit des Syriens réfugiés au Liban, en Jordanie ou en Turquie, il ne l'était pas à ce jour pour les réfugiés africains.

Nous nous réjouissons que la France organise des opérations avec notre soutien depuis le Tchad et le Niger. La situation est difficile puisque le Tchad accueille de nombreux réfugiés venus du Soudan (Darfour) ou de Centrafrique, et que le Niger reçoit ceux qui fuient les zones où sévit Boko Haram, mais aussi sur le Mali, où la situation actuelle nous inquiète.

Quel rôle jouez-vous au Tchad et au Niger ?

Nous gérons, avec les autorités, les camps de réfugiés dans les quinze pays qui longent la route migratoire des Africains que nous retrouvons ensuite en Libye. Les Etats y accordent une protection internationale et nous les assistons, ainsi que nos partenaires ONG, dans les services qu'ils offrent à ces populations fragilisées. Dans chaque pays, nous établissons une liste de personnes vulnérables qui ont besoin d'un transfert. Elle est de 83 500 au Tchad et de 10 500 au Niger, les deux pays dans lesquels la France projette de venir chercher des Africains pour les réinstaller. En plus, nous aimerions que la France et d'autres pays acceptent d'accueillir des réfugiés que nous voulons évacuer en -urgence de Libye.

Vous aimeriez que les pays européens en réinstallent 40 000. La France vous a-t-elle fait part de quotas chiffrés d'Africains qu'elle souhaite accueillir ?

Pas à ce jour. Aussi nous demandons au gouvernement français de clarifier au plus tôt la hauteur de son engagement. Le comptage des réinstallations déjà effectuées depuis ces zones est assez rapide. En 2015 et en 2016, aucun réfugié africain n'a été transféré depuis le Niger et un seul l'a été, vers la France, en 2017. Lorsque l'on s'intéresse au Tchad, 856 ont été réinstallés en 2015, 641 en 2016 et 115 en 2017. Presque aucun vers l'Europe ; la plupart ont été accueillis au Canada ou aux Etats-Unis.

Comment allez-vous travailler avec la France ?

Nous commencerons par envoyer à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides - *Ofpra* - une liste de dossiers de personnes vulnérables sélectionnées par nos soins comme devant de toute urgence rejoindre l'Europe.

Leur cas sera d'abord analysé à Paris. L'Ofpra les étudiera du point de vue des critères de l'asile, et des spécialistes vérifieront les questions de sécurité et si toutes les conditions sont réunies. Ensuite, les équipes françaises de l'Ofpra entendront sur place les personnes sélectionnées. Ces entretiens pourront avoir lieu dans nos locaux avec éventuellement nos interprètes. Pendant que la France préparera leur accueil, une sensibilisation culturelle sur le pays leur sera prodiguée, afin qu'elles disposent d'emblée de quelques éléments de contexte.

Emmanuel Macron a décidé d'intervenir au Niger et au Tchad, mais rêve dans le fond de travailler plus directement avec la Libye. Ce que fait ou tente de faire le HCR...

Il faut que les Etats européens arrêtent de se bercer d'illusions sur les possibilités actuelles de travailler avec ce pays. Notre rôle à nous, agence de l'ONU, y reste malheureusement très limité. Même lorsque nous sommes présents dans les prisons officielles, où entre 7 000 et 9 000 migrants et demandeurs d'asile sont emprisonnés, sur 390 000 présents dans le pays. D'autres subissent des traitements inhumains dans des lieux de détention tenus par des trafiquants. Dans les prisons " officielles ", nous n'avons pour l'instant l'autorisation de nous adresser qu'aux ressortissants de sept nationalités (Irakiens, Palestiniens, Somaliens, Syriens, Ethiopiens s'ils sont Oromos, Soudanais du Darfour et Erythréens). Ce qui signifie que nous n'avons jamais parlé à un Soudanais du Sud, à un Malien, à un Yéménite, etc.

L'Organisation internationale pour les migrations a assisté cette année plus de 3 000 personnes arrivées en Libye afin de leur permettre de rentrer chez elles. Nous croyons que cette solution est très utile pour nombre d'entre elles. Il faut garder à l'esprit que 56 % des migrants en Libye disent avoir atteint leur destination finale. Ils espéraient y trouver du travail, ce qui ne s'est pas matérialisé pour beaucoup d'entre eux.

Pour accélérer l'amélioration de la situation, nous œuvrons à la création de centres ouverts de réception qui pourraient être installés en Libye. Il y a urgence compte tenu des conditions existantes dans les centres de détention. Le dossier avance, mais n'est pas bouclé. Ces centres nous permettront également d'évacuer en urgence certains réfugiés vers des pays tiers en vue de leur transfert dans des pays européens ou autres. Cependant, sans

clarification rapide des intentions chiffrées des pays de réinstallation, nous ne pourrons pas évacuer ces réfugiés en danger vers des pays de transit susceptibles de les accueillir temporairement.

propos recueillis par Maryline Baumard

© Le Monde

◀ **article précédent**

Mouvement de grogne chez les CRS

article suivant ▶

Voiture de police brûlée :...